



**Saint-Constant**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT

### **AVIS PUBLIC**

ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENTS NUMÉRO 1527-17, 1528-17 et 1529-17

AVIS est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Constant que lors d'une séance tenue le 14 mars 2017, le Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant a adopté les règlements suivants :

- **1527-17** relatif au plan d'urbanisme lequel a été adopté dans le cadre d'une révision quinquennale et vise à remplacer le règlement numéro 959-96 concernant le plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Constant et ses amendements ;
- **1528-17** de zonage dont l'objet est de remplacer le règlement numéro 960-96 de zonage de la Ville de Saint-Constant et ses amendements et d'adopter un nouveau règlement de zonage pour l'ensemble du territoire de la Ville de Saint-Constant et ce, dans le cadre de la révision du règlement concernant le plan d'urbanisme ;
- **1529-17** de lotissement dont l'objet est de remplacer le règlement numéro 961-96 de lotissement de la Ville de Saint-Constant et ses amendements et d'adopter un nouveau règlement de lotissement pour l'ensemble du territoire de la Ville de Saint-Constant et ce, dans le cadre de la révision du règlement concernant le plan d'urbanisme.

Suite aux procédures d'enregistrement tenues le 10 mai 2017, les règlements numéros 1528-17 et 1529-17 sont réputés avoir été approuvés par les personnes habiles à voter.

Ces règlements sont déposés au greffe de la Ville, au 147, rue Saint-Pierre, Saint-Constant, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Le présent avis est également disponible pour consultation sur le site web de la Ville à l'adresse suivante : [saint-constant.ca](http://saint-constant.ca) Seule la date de publication dans le journal servira, le cas échéant, pour la computation des délais prévus par la Loi.

Ces règlements sont entrés en vigueur le 18 mai 2017, soit à la date de délivrance du certificat de conformité par la Municipalité régionale de comté de Roussillon pour chacun d'eux.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 19 mai 2017.



Me Sophie Laflamme, greffière  
Directrice du Service des affaires juridiques et greffe